

## SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-064

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 12 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

### Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## CULTURE

FAC: DEMANDES DE SUBVENTIONS À LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE, À LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE ET AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DANS LE CADRE DE LA 28ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE FEST'ARTS DU 8 AU 10 AOÛT 2019 ET DE LA SAISON CULTURELLE 2019

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Libourne a souhaité réserver une place prépondérante au spectacle vivant.

Le Liburnia, théâtre municipal, est ainsi considéré comme un lieu majeur de diffusion permettant à un large bassin de population de partager avec les artistes accueillis des moments uniques et privilégiés.

A coté de cet équipement culturel, le festival international des arts de la rue de Libourne « Fest'arts » est un événement phare porté par la Mairie de Libourne soutenu en cela par ses partenaires institutionnels.

Fest'arts, dont la 28<sup>ème</sup> édition se déroulera du 8 au 10 août 2019, a su s'ancrer dans la ville et son territoire et marquer ainsi l'esprit d'un large public.

La Ville de Libourne s'engage donc à réaliser à nouveau un effort particulier dans les budgets qui seront alloués à ces manifestations et souhaite que ses partenaires institutionnels l'accompagnent dans son engagement financier.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190318-DELIB19\_03\_064-DE

Et à l'unanimité ( **33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès des collectivités et institutions ci-après l'attribution des subventions mentionnées :

**DRAC Nouvelle Aquitaine :**

- 20 000€ au titre des accueils en résidence et des actions culturelles.

**Région Nouvelle Aquitaine :**

- 40 000€ au titre de de Fest'arts ,manifestation du spectacle vivant soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine,
- 27 000€ au titre de la saison culturelle du Théâtre le Liburnia (Scènes de Territoire).

**Conseil Départemental de la Gironde :**

- 27 000€ dans le cadre des scènes d'été en Gironde.

*Imputation budgétaire : budget annexe festivités et actions culturelles – chapitre 74*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
26 mars 2019  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde